Information Critérium Fédéral saison 2023 2024

Mesdames, Messieurs les dirigeants de clubs,

Comme nous l'avons évoqué à de nombreuses reprises, nous rencontrons des difficultés pour organiser les compétitions de Critérium Fédéral :

- difficultés pour obtenir les mises à disposition de salles d'une capacité minimale de 16 tables en nombre suffisant,
- difficultés pour assurer la tenue des compétitions par manque de juges arbitres disponibles et qualifiés au grade de JA2.

Le Comité Directeur s'est réuni le jeudi 12 octobre 2023. Les membres présents ont décidé dans l'état actuel des éléments en leur possession, de refuser toute nouvelle inscription au Critérium Fédéral pour la saison 2023 2024.

De même au regard du constat réalisé, il est impossible de garantir que la compétition pourra être réalisée normalement pour chaque Tour.

Afin de satisfaire à nos obligations de compétitions vis-à-vis de la Ligue et la Fédération, nous pourrions être amenés à limiter les nombres de tableaux et de participants en priorisant les divisions supérieures.

Nous souhaitons ne pas devoir arriver à cette situation, en précisant à nouveau que sans engagement durable de candidats pour le juge arbitrage, ces conditions pourraient durer plusieurs années ; la formation d'un JA2 demandant 2 ans pour qu'il soit opérationnel et autonome.

Nous rappelons que pour passer le titre de JA2 (Juge Arbitre de Critérium Fédéral), seul le titre d'arbitre Régional est demandé. Il n'est pas utile d'être JA1 (Juge arbitre par Equipe).

Salutations sportives.

Le Comité Directeur

COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DU MORBIHAN
12, place halles Saint Louis– 56100 LORIENT – Tél. 02 97 21 51 13
SIRET : 398540252 00028
Email : cd56tt@gmail.com - Site Internet : http://www.cdtt56.com